



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 25 NOVEMBRE 2010,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, A 19 H 30**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Claude Chartier
- Monsieur Benoit Massicotte
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Gilles Patry

réunis sous la présidence de monsieur Jean-Robert Barnes, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2010-11-185

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté :

- 1- Prière.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Augmentation de la marge de crédit pour le compte 3110 de la municipalité de Champlain
- 4- Adhésion au Régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREMQ)
- 5- Contrat d'entretien des pistes de ski de fond
- 6- Demande du Capitaine André Girard, commandant de l'escadron des cadets de l'air.
- 7- Varia :
- 8- Période de questions.
- 9- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ unanimement

2010-11-186

**AUGMENTION DE LA MARGE DE CRÉDIT POUR LE
COMPTE 3110 DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain doit financer temporairement des dépenses d'investissements;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain à une marge de crédit de 450 000 \$ autorisée à la Caisse Desjardins du Sud des Chenaux;

CONSIDÉRANT les besoins de liquidités supplémentaires pour le financement temporaire de certains projets d'investissement importants ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE le montant de la marge de crédit au compte 3110 de la municipalité de Champlain de la caisse du Sud des Chenaux soit porté à 1 000 000 \$;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les documents nécessaires avec les représentants des caisses populaires Desjardins.

ADOPTÉ unanimement

2010-11-187

**ADHÉSION AU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX DU QUÉBEC (RREMQ)**

ATTENDU la mise en place du Régime de retraite des employés municipaux du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité de Champlain a pris acte du bulletin d'information du 20 février 2008 qui confirme le règlement du régime en ligne avec les paramètres déjà envisagés et annoncés;

ATTENDU QUE les employés de la municipalité de Champlain ont été consultés sur la participation à ce régime et que plus de la moitié ont approuvé celle-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

QUE la municipalité de Champlain adhère de façon définitive au Régime de retraite des employés municipaux du Québec;

QUE cette adhésion soit effective au 1^{er} janvier 2011;

QU'à compter de cette date l'ensemble des employés participe au volet à prestations déterminées;

De fixer la cotisation salariale à 5.5 % du salaire admissible;

QUE monsieur Jean Houde soit autorisé à attester pour et au nom de la municipalité de Champlain du consentement de celle-ci aux obligations qui lui incombent en vertu du règlement du régime qui lui sera transmis par l'administrateur du régime;

QUE monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier soit autorisé à transmettre à SSQ Groupe Financier, organisme fiduciaire du régime, les cotisations de l'employeur et des employés retenues depuis la date d'adhésion du régime;

ADOPTÉ unanimement

2010-11-188

**CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES PISTES DE SKI DE
FOND**



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été fait pour des services d'entretien des pistes de ski de fond ;

CONSIDÉRANT QUE la seule proposition déposée mentionnait des conditions non conformes au devis ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour l'entretien des pistes de ski de fond est inférieur à 25 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

QUE la proposition déposée ne soit pas retenue et que des négociations soient entreprises avec des fournisseurs potentiels pour obtenir le service d'entretien des pistes de ski de fond pour l'hiver 2010-2011.

ADOPTÉ unanimement

2010-11-188

**DEMANDE DU CAPITAINE ANDRÉ GIRARD,
COMMANDANT DE L'ESCADRON DES CADETS DE L'AIR**

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée pour autoriser la vente de porte-à-porte de billets de tirage pour le financement de la ligue des cadets de l'air ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur ne peut fournir la documentation prescrite par la réglementation municipale ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens se plaignent des colporteurs ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Patry

QUE la collecte de fonds pour le financement des activités des cadets de l'air par la vente de billets de loterie de porte-à-porte ne soit pas autorisée.

ADOPTÉ unanimement

2010-11-190

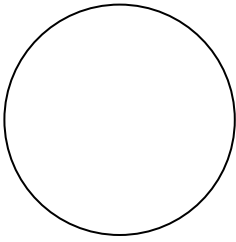
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Jean-Robert Barnes, maire



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

Jean Houde, secrétaire-trésorier